

CTSD du 24 février 2014

Déclaration préalable de l'UNSA Education

Ce **Comité Technique Spécial Départemental** se tient dans un contexte particulier :

- attaques récentes contre l'École et ses Personnels à propos de « *l'ABCD de l'Égalité* » qui a donné lieu à tous les amalgames de la part des mouvements réactionnaires extrémistes;
- attaques contre les Fonctionnaires, une nouvelle fois montrés du doigt, y compris par notre propre Ministre, qui proposait d'aggraver un peu plus la situation des Agents, déjà durement touchés par le gel du point d'indice depuis 4 ans;
- une préparation de la rentrée 2014 qui s'annonce difficile malgré les créations d'emplois dans l'Éducation Nationale, celles prévues chez les enseignants suffisant à peine à compenser les augmentations d'effectifs ...

Certes, et contrairement à la prévision globale de l'académie, les effectifs des collèges publics lozériens seraient à la baisse, pour la deuxième année consécutive.

Dans le cadre d'une réflexion purement comptable, telle que celle qui a prévalu durant le quinquennat précédent, la perte de deux ETP pourrait donc apparaître comme « légitime » ...

Mais l'examen des documents préparatoires reçus montre qu'il n'en est rien ! Les marges de manœuvre, déjà très limitées ces dernières années, seront quasi inexistantes l'année prochaine.

Certaines classes vont avoir des effectifs chargés (28 élèves en 4ème à Langogne et en 3ème à Marvejols, et 29, 30 ou même 31 élèves en 5ème à Florac). Ces effectifs sont trop importants pour nos collèges et ne permettent pas un accueil décent des élèves, les salles ayant un équipement ou une superficie prévus pour 24 élèves maximum.

La baisse de la dotation globale aura forcément des répercussions, notamment sur certaines disciplines. Les options particulières, qui contribuent à la qualité de l'enseignement dispensé dans la plupart des établissements, se voient menacées notamment par l'option bi-langue que le rectorat incite à proposer sans donner d'heures spécifiques pour sa mise en place.

Les conditions de travail des Personnels vont aussi se dégrader : le nombre de temps partiels est en augmentation (+ 23%), certains collègues ayant vraisemblablement fait ce choix pour ne pas avoir de complément de service. Des Personnels ayant un service partagé entre deux ou trois établissements pourraient avoir des temps de déplacement supérieurs à 45 minutes, ce qui est une « limite » qu'il ne faudrait pas dépasser de l'aveu même de l'Administration ...

Au travers de ces quelques exemples, il apparaît clairement que la situation de la rentrée 2014 va donc être plus difficile dans la plupart des collèges lozériens.

Celle des lycées publics ne devrait pas être plus enviable.

Malgré une stabilité certaine des effectifs, la préparation de la rentrée dans ces établissements s'annonce très délicate (HSA en hausse, dotations en baisses, conditions de travail dégradées, ...). Nous réaffirmons ici que les menaces qui pèsent notamment sur le lycée Théophile Roussel de St Chély d'Apcher, si elles sont confirmées, mettront grandement en péril la survie de cet établissement, dans un contexte de très forte concurrence avec l'enseignement privé.

Dans un département où le Service Public doit occuper toute sa place, chacun doit bien mesurer ses responsabilités.